



OUVERTURE DU SÉMINAIRE DE RENTRÉE IHEDN – INHESJ

Vendredi 3 octobre 2014

↘ Allocution de

Monsieur Manuel VALLS,
Premier ministre

Seul le prononcé fait foi

Mesdames, messieurs les parlementaires,
Messieurs les officiers généraux,
Mesdames, messieurs les élus,
Mesdames, messieurs,

Ouvrir ce séminaire, retrouver le cadre de cet amphithéâtre FOCH est un réel plaisir. C'est aussi, au regard des enjeux nationaux, internationaux, une très grande responsabilité... Et une très grande exigence.

Vous êtes, en effet, toutes et tous, dans vos domaines respectifs, des responsables de haut niveau, sensibles aux sujets de sécurité et de défense.

Vous connaissez l'importance que j'accorde, comme ancien ministre de l'Intérieur, à la réflexion et à l'anticipation des menaces. Je reviendrai sur vos missions en tant qu'auditeurs. Mais je veux d'ores et déjà vous dire que je serai très attentif aux travaux que vous allez produire. Vous contribuez à nourrir les idées, les doctrines de ces grandes maisons que sont les armées, les forces de sécurité et la justice. Je voulais donc vous en remercier.

*

Le constat sera, je le sais, partagé : la mondialisation rend nos sociétés beaucoup plus perméables aux menaces de toutes sortes. L'approche globale – celle que nous adoptons pour nos politiques de défense et de sécurité – entend donc y répondre. Vos origines professionnelles, mais aussi vos instituts incarnent par excellence la réalité de cette continuité entre défense et sécurité.

1/ Dans un monde complexe et incertain, l'État agit sur tous les fronts pour assurer la protection de la France et des Français.

Vous connaissez la situation géopolitique actuelle. La France et l'Europe sont confrontées à plusieurs défis sécuritaires d'une gravité exceptionnelle.

Le premier, j'y reviendrai dans un instant, c'est naturellement le groupe terroriste *Daech*, et la situation du Moyen-Orient.

Je veux ici, devant vous, avoir une pensée pour notre compatriote Hervé-Pierre GOURDEL, pour ses proches et sa famille. La Nation a été touchée mais, comme l'a dit le Président de la République, la France ne cède pas. Et elle ne cédera jamais devant ceux qui entendent l'intimider. Sa force, c'est son unité.

Les terroristes djihadistes frappent au Moyen-Orient, sur le continent africain, de la corne de l'Afrique au Maghreb, de la Libye au Golfe de Guinée. En raison de l'extrême faiblesse – voire de l'absence! – de certains États, des régions entières offrent un terreau favorable aux trafics en tout genre et aux affrontements armés.

L'Afrique doit aussi faire face à l'épidémie du virus Ebola, menace différente mais tout aussi grave. Ce fléau requiert la solidarité de tous. Il y va de notre propre sécurité.

À l'Est de l'Europe, à quelques heures d'avion de la France, le conflit russo-ukrainien constitue l'une des crises les plus graves depuis la fin de la guerre froide. La politique de puissance de la Russie a remis en cause des principes essentiels tels que l'intangibilité des frontières et l'intégrité territoriale des États.

Toutes ces crises, de nature diverses, nous concernent directement. Elles nous imposent une mobilisation sans précédent. Elles nous imposent d'agir. Car la France est une grande puissance et se comporte comme telle, en contribuant à la stabilité du monde. Face aux menaces, face à la barbarie, elle assume ses responsabilités, elle prend l'initiative. Parce que la sécurité de l'Europe est menacée. Parce que notre sécurité nationale est en jeu.

Ces crises que je viens d'évoquer, pour en montrer la concomitance, nécessitent l'action de la France. Je veux donc revenir sur le détail des opérations en cours. Mais avant, je tiens à exprimer le soutien de la Nation aux militaires engagés sur les théâtres d'opérations, au service de la France. Leur courage et leur professionnalisme forcent l'admiration de nos concitoyens et de nos alliés.

*

Chacune et chacun d'entre vous connaît les exactions et les horreurs perpétrées par *Daech*. À la demande des autorités de Bagdad, le Président de la République a donc décidé d'engager les forces armées en Irak. La semaine dernière, j'ai expliqué devant la représentation nationale les conditions et l'objectif de notre intervention: affaiblir cette organisation terroriste et aider les forces de sécurité irakiennes et les combattants kurdes à restaurer la souveraineté de l'Irak.

Les limites sont elles aussi connues: il n'y aura pas de troupes françaises au sol. La France a fait le choix de conduire des opérations aériennes sur le territoire irakien. À ce titre, nous venons de renforcer notre dispositif déployé dans la région par des

moyens aériens et navals. Nous resterons impliqués, le temps qu'il faudra, jusqu'à ce que l'armée irakienne ait retrouvé la supériorité face aux terroristes.

Cette action militaire réagit à une urgence, une situation de crise. Mais la réponse ne peut passer que par une stratégie d'ensemble. C'est pour cela que nous avons organisé la conférence internationale de Paris, sous l'autorité du Président de la République. Nous y avons défini une coalition politique et militaire, ainsi qu'une stratégie plus globale de lutte contre *Daech*. Contre le fanatisme, cette idéologie de mort qui détourne, corrompt le message de l'Islam, c'est aussi à nos partenaires, les pays arabes, d'agir sur le long terme, avec une réponse diplomatique et surtout politique aux causes de la menace. Sans cette réponse de long terme, l'action militaire risque d'être vaine.

Dans cette région, la question de la Syrie demeure aussi une vraie difficulté. Le régime de Bachar AL-ASSAD continue de semer un chaos qui profite aux terroristes. Il ne peut donc en aucun cas être un partenaire. La France maintient son choix de soutenir l'opposition modérée au régime de Bachar AL-ASSAD.

*

Le terrorisme djihadiste ne se limite pas à la région du Levant. Il frappe dans plusieurs régions d'Afrique, au Sahel, en Libye, dans la région du lac Tchad ou encore en Somalie. Les filières terroristes trouvent dans ces régions déstabilisées les moyens de se développer.

La stratégie de lutte contre le terrorisme mise en œuvre par la communauté internationale doit donc suivre une approche globale. Nous ne pouvons nous permettre de négliger un seul de ces foyers de tensions. Il faut limiter et cloisonner l'action des groupes terroristes là où ils se trouvent, afin de les couper de leurs soutiens.

Cette stratégie nécessite la mobilisation des pays concernés, des organisations régionales, mais aussi de l'ensemble de la communauté internationale.

La France y prend toute sa place et toute sa part avec une réponse à la fois politique et militaire.

Avec l'opération *Barkhane*, elle a renforcé sa capacité d'action au Sahel. Au Mali, nos soldats appuient la force des Nations unies et les forces armées maliennes. L'Union européenne est également engagée au profit de la formation des militaires maliens. La reconstruction du Mali est désormais en marche : des élections ont eu lieu et le processus de réconciliation est lancé, sous l'impulsion de la médiation algérienne, avec le soutien de la communauté internationale. Seule une solution politique permettra de restaurer la paix et la stabilité dans le Nord du pays, où des groupes terroristes représentent toujours une menace.

Notre redéploiement en Afrique de l'Ouest permet de prolonger notre action à l'ensemble de la région, au moment où la situation sécuritaire au Sud de la Libye est particulièrement préoccupante.

Au Nigéria, la première puissance économique africaine, la France appuie la lutte contre la secte *Boko Haram*, en coordination avec l'ensemble des États voisins.

La France agit également en Centrafrique, où la force *Sangaris* est intervenue en décembre dernier pour éviter que ce pays ne sombre dans le génocide. Comme

au Mali, la reconstruction sera longue. Mais la transition est enclenchée, même si des tensions persistent. Les Européens sont sur le terrain, au cœur de la capitale. Mi-septembre, les Nations unies ont pris le relais de la force africaine, concrétisant ainsi les efforts que nous avons engagés depuis plus d'un an. Cette mobilisation croissante de la communauté internationale devrait nous permettre d'envisager prochainement une adaptation de notre dispositif.

*

Mesdames, messieurs,

Vous le savez, la France assume ses responsabilités. Pour la stabilité du monde, pour la protection de ses ressortissants, pour la défense de ses valeurs et de ses intérêts.

Pour cela, nous avons besoin d'un outil militaire performant. La France est fière de ses armées. Elle est l'un des rares pays au monde à pouvoir disposer d'un outil de défense capable de faire face à toutes les menaces.

Nos armées ont pour vocation de défendre la France et les Français. Elles prennent une part active à la protection du territoire national. Nos forces sont quotidiennement présentes en métropole et dans les territoires ultramarins. Elles surveillent également nos espaces aériens et maritimes, au titre de la police du ciel et de l'action de l'État en mer.

Nos armées, nous venons de le voir, sont également déployées hors de nos frontières, sur de nombreux théâtres d'opérations. Là où ils se trouvent, nos soldats participent directement à la sécurité de la France mais aussi de l'Europe.

La France est aussi un pilier de l'OTAN. Le sommet de Newport au Pays de Galles a permis de réaffirmer la force du lien transatlantique. Il a aussi conforté l'unité et la solidarité entre alliés sur le continent européen.

Mais j'ai cette conviction: si l'Europe veut être une grande puissance politique et économique, elle doit aussi renforcer ses propres moyens d'interventions militaires et diplomatiques. Cela passe en particulier par l'affirmation d'une véritable industrie européenne de défense.

La France montre l'exemple. Elle mobilise ses partenaires européens pour qu'ils s'investissent davantage. Cette mobilisation doit concerner tous les types de crises, y compris les crises humanitaires et sanitaires. À ce titre, l'épidémie *Ebola* permet à l'Europe de marquer sa solidarité. Mettre à disposition des pays concernés des capacités et des aides financières, c'est sauver des vies, et protéger les nôtres.

Si nous sommes en capacité d'intervenir rapidement, partout dans le monde, c'est grâce aux décisions prises par le Président de la République, et traduites dans le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale. L'évolution de la situation internationale confirme le bien fondé des choix que nous avons opérés.

Nous avons fait le choix de l'autonomie stratégique garantie par la dissuasion nucléaire, forte de ses deux composantes, et fondée sur le principe de stricte suffisance. C'est aussi le choix d'un modèle d'armée efficace, adapté aux nouvelles formes des crises, qui garantit la cohérence entre les moyens humains et les équipements, entre les forces combattantes et le soutien.

Ces choix nécessitent de disposer des ressources budgétaires adaptées. Le Président de la République a fait le choix de maintenir les crédits de la défense pour les prochaines années. Dans le contexte budgétaire difficile que nous connaissons, c'est un véritable engagement. Et nous avons traduit cet engagement dans la loi de programmation 2014-2019 votée l'an dernier.

Je veux d'ailleurs saluer l'action de Jean-Yves LE DRIAN. Et cela alors que la défense conduit avec volontarisme une réforme en profondeur, qui touche sa gouvernance, son organisation et ses effectifs.

2/ L'État est pleinement mobilisé pour la sécurité de nos concitoyens sur notre sol

Je le disais il y a un instant, adopter une réponse globale aux menaces, c'est penser la continuité entre la défense et la sécurité, entre nos actions intérieures et extérieures. C'est aussi ce qui donne aussi tout son sens à ce séminaire de rentrée conjoint à l'IHEDN et à l'INHESJ. Vos instituts impulsent tous deux une dynamique importante, chaque année renouvelée, pour la culture de sécurité et de défense de notre pays.

*

La perméabilité aux nouvelles menaces est une donnée du monde contemporain, qui nécessite d'adapter nos doctrines. Nous le savons tous ici, nous devons faire face à une menace terroriste qui, au-delà de ses mutations et de la diversité de ses manifestations, est devenue structurelle. Elle sera présente pendant de longues années.

S'adapter à cette menace ne veut pas dire la tolérer. Car le premier objectif des terroristes, c'est de répandre la peur. C'est de frapper les consciences et la vie collective. C'est de s'en prendre aux valeurs de nos démocraties.

Même s'il se forme à l'étranger, l'ennemi peut être un de nos ressortissants. Il faut comprendre cette évolution. Les parcours de radicalisation ont changé. Ils se sont raccourcis, s'opèrent de plus en plus à travers l'internet. L'action directe, légitimée à distance, est théorisée et encouragée.

Nous devons mieux comprendre pourquoi, en deux ans, une idéologie violente et mortifère a pu se répandre à ce point. Elle concerne désormais des milliers de personnes envisageant de se rendre en Syrie ou en Irak. Près de 600 d'entre eux sont effectivement parvenus en Syrie. Ces derniers mois, 119 individus ont été interpellés, 81 ont été mis en examen et 56 ont été incarcérés. Des départs de combattants, y compris de mineurs, ont été empêchés. Et plusieurs projets d'attentats sur notre territoire ont été déjoués.

Je sais qu'au cours des sessions, des travaux approfondis sont prévus sur les enjeux de prise en charge, de suivi individuel, de dé-radicalisation. Je m'en réjouis car ils correspondent à un véritable besoin.

Lutter contre le terrorisme requiert du sang-froid, de la détermination et de la méthode. En aucun cas, cela n'implique de renoncer à nos traditions juridiques, ni de rompre l'équilibre qui doit prévaloir entre les principes constitutionnels de protection de l'ordre public et de préservation des libertés individuelles. Dans chacun de vos instituts, il vous revient de re-visiter et de reformuler en permanence ce souci d'équilibre.

Il nous faut toutefois être implacable dans la lutte contre le terrorisme. C'est pourquoi, dès décembre 2012, une première loi anti-terroriste a renforcé la lutte contre le cyberdijihadisme. Ce travail s'est poursuivi et enrichi avec le plan de prévention de la radicalisation, présenté en avril dernier par Bernard CAZENEUVE.

Enfin, un projet de loi a été adopté le 18 septembre par l'Assemblée nationale, à la quasi-unanimité. Il est désormais examiné par le Sénat. Vous en connaissez les quatre objectifs principaux :

- Prévenir et contrarier les départs ;
- Mieux lutter contre la diffusion de la propagande terroriste, notamment sur Internet ;
- Prendre en compte les nouveaux modes opératoires des terroristes, notamment ceux agissant seuls ;
- Enfin, doter la justice et les services de police de moyens d'investigation adaptés à la menace.

*

Assurer la sécurité de nos concitoyens, c'est aussi être vigilant quant aux nouvelles menaces, et notamment celles liées à la cyber-sécurité.

Internet et le numérique, c'est une formidable source d'opportunité. Mais c'est aussi le lieu d'actions susceptibles de porter gravement atteinte aux intérêts de la France et de nos entreprises. De porter atteinte également à la vie privée de nos compatriotes.

Alors que la dépendance vis-à-vis des systèmes d'information ne cesse de croître, ces cyberattaques peuvent nuire à la souveraineté de l'État, à son autonomie de décision et à sa résilience. Elles peuvent également désorganiser les activités vitales de notre pays comme les transports, la production et la distribution d'énergie, les communications ou la santé.

Face à ces attaques, d'où qu'elles viennent, il est nécessaire de protéger efficacement nos systèmes d'information stratégiques. Le livre blanc sur la défense et la sécurité nationale de 2013 insiste sur le renforcement des capacités de cyberdéfense. Et la loi de programmation militaire a accru les moyens juridiques des services de l'État dans ce domaine.

Enfin, les moyens de l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (ANSSI) sont renforcés à hauteur de l'enjeu : l'agence est en train de passer de 110 collaborateurs à 420, et 500 fin 2015.

*

L'autre enjeu majeur et émergent que nous devons prendre en compte, c'est l'intelligence économique.

La mondialisation des échanges, la concurrence internationale exacerbée, l'évolution permanente des réglementations et des normes, les innovations techniques et technologiques placent l'information au cœur de la stratégie d'entreprise.

Il est indispensable pour les acteurs économiques de protéger leurs informations, leurs savoir-faire. Mais il est tout aussi important pour eux de savoir avant les autres, de comprendre et d'anticiper les mutations qui affectent leurs secteurs économiques.

C'est le sens de la politique publique mise en œuvre par le Gouvernement, confiée à la Délégation interministérielle à l'intelligence économique (D2IE). Nous avons deux objectifs majeurs: améliorer la compétitivité des entreprises et soutenir la croissance et l'emploi.

Cela ne concerne pas que les grands groupes. Nos laboratoires de recherche, dont l'excellence est reconnue, les entreprises, de toutes tailles, œuvrant dans des domaines stratégiques (aéronautique, spatial, défense, nucléaire, énergie, biotechnologies, nanotechnologies...), constituent autant de cibles. Pour des puissances ou groupes étrangers, l'appropriation de nos savoir-faire - ou l'éviction de nos entreprises des marchés mondiaux - sont devenues des objectifs au même titre que la conquête de part de marché.

3/ La défense et la sécurité des Français, c'est l'affaire de tous. C'est pour cela que l'ensemble des acteurs doivent renforcer leurs coopérations.

Les missions de protection de l'ordre et de la sécurité publics, tout comme la charge de rendre la justice, sont au cœur des fonctions régaliennes de l'État. Je connais la beauté, mais aussi l'exigence quotidienne de ces métiers.

Pour autant, il est essentiel de ne pas se laisser emporter par le traitement quotidien des urgences. Pour ces institutions, il faut savoir prendre le temps de réfléchir de manière critique, de former les acteurs, de fournir des repères scientifiques, de confronter les cultures professionnelles.

Au sein des politiques de sécurité et de justice actuelles, j'identifie trois champs d'étude, de formation et de recherche qui me paraissent prioritaires: l'approche intégrée de la chaîne pénale, la consolidation d'une véritable culture de la statistique publique et l'enrichissement des réponses pénales par la confiscation des avoirs criminels.

L'Institut national des hautes études de la sécurité et de la justice (INHESJ) - dont le «J» de justice mérite d'être consolidé - doit être un acteur de référence sur les questions de sécurité, et contribuer à cette réflexion sur la chaîne pénale.

Notre système institutionnel a besoin de cette structure capable d'embrasser l'ensemble du processus policier, judiciaire et pénal. Et de le faire sans confusion sur le rôle des uns et des autres, et sans oublier le statut et les prérogatives particulières des magistrats.

Cette ambition, je la partage également pour l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP) - composante de l'INHESJ. Nous fêtons cette année le 10^{ème} anniversaire de l'ONDRP née - il faut le souligner ! - d'une impulsion transpartisane, le rapport CARESCHE-PANDRAUD. Il s'agit d'une institution remarquable.

L'ONDRP a progressivement contribué à modifier les termes du débat public. Il a su importer la méthode de l'enquête de victimation. Elle est devenue une référence incontournable, et l'outil le plus pertinent à confronter avec les statistiques policières de la délinquance.

Beaucoup reste à faire pour développer une véritable culture de la statistique publique dans ce domaine. Et c'est essentiel pour nourrir le débat et les orientations de manière démocratique, transparente et non partisane.

Les systèmes d'information des forces de sécurité d'une part, et de la justice d'autre part, sont structurellement incapables de communiquer. Il n'existe aucun continuum dans les procédures, faute d'aboutissement de la réflexion sur le numéro unique. On ne confronte pas les statistiques de la réitération avec celles de la récidive ! Des institutions qui prennent en charge les mêmes publics ne partagent pas leurs données, même de façon anonymisées ! En quelque sorte, le système compartimente le savoir et empêche toute évaluation globale et sérieuse des politiques publiques. C'est absurde !

Je souhaite donc que l'on travaille désormais à la mise en cohérence et en compatibilité des systèmes d'information. Et je compte sur les deux Services statistiques ministériels et sur l'ONDRP pour être les moteurs de ce chantier.

L'ONDRP doit aussi développer davantage le second pilier de son action, à savoir la participation à l'effort français de recherche appliquée en matière criminologique. Dans ce domaine, la France peut faire davantage.

*

Une politique de sécurité globale et cohérente doit également avoir l'ambition de comprendre les mutations de la délinquance. C'est le troisième champ d'étude qu'il faut approfondir.

Notre pays vient de connaître un débat parlementaire nourri sur la réforme pénale, sur le sens de la peine, sur l'articulation des réponses en milieu ouvert comme en milieu fermé. J'y ai moi-même participé avec conviction. Je resterai vigilant afin que les engagements pris par le Gouvernement soient tenus.

Contrairement à ce que certaines voix, de façon simpliste, voudraient faire croire, en 2011, - avant même l'arrivée en fonction de ce Gouvernement donc - 3 décisions de justice sur 4 s'exécutaient hors milieu carcéral. Enrichir les réponses pénales, c'est continuer de proposer diverses formes de contrainte pénale, de sursis, de conditionnalité ou d'exécution en milieu ouvert.

Mais il y a un domaine dans lequel nous pouvons encore largement progresser : la saisie et la confiscation des avoirs criminels. S'attaquer au patrimoine des délinquants, c'est un signal fort. Les priver de ce capital, c'est perturber le financement de leurs activités. Mais c'est également une réponse claire et lisible qui est ainsi adressée aux victimes et aux témoins des activités délictueuses et criminelles.

Enfin, c'est un dispositif vertueux sur le plan financier. En effet, une fois ces biens confisqués par une décision de justice définitive, ils sont revendus. Et le produit de leur vente est reversé au budget de l'État après avoir, le cas échéant, servi à dédommager les victimes.

Je demanderai à la Garde des Sceaux et au ministre de l'Intérieur de réfléchir ensemble à de nouvelles initiatives et de me formuler des propositions conjointes. Il me paraît d'ailleurs normal que les acteurs de ce mécanisme puissent bénéficier d'un taux de retour raisonnable, à l'heure où les budgets sont contraints.

* *



Mesdames, messieurs,

La France fait face à une période de crises. Une crise économique, sociale, mais aussi une crise d'identité et de confiance. Dans le même temps, les menaces contre notre pays ont rarement été aussi fortes.

Cela impose que chacun d'entre nous fasse preuve de clairvoyance, de courage et de patriotisme. Mais cela impose aussi de l'imagination et de la confiance. Les commémorations du centenaire de la Grande guerre et du 70^{ème} anniversaire de la Libération nous rappellent que notre pays a su se relever, faire face aux épreuves de l'Histoire. Je suis heureux que les forces armées, la justice, et les forces de sécurité soient associées à ce travail de mémoire. Il nous rappelle d'où nous venons et doit nous donner la force de nous rassembler pour affronter l'adversité.

Les problématiques de défense et de sécurité sont par nature complexes. Elles nécessitent la mobilisation de toutes les forces vives de la Nation. Vos deux instituts jouent pour cela un rôle majeur.

D'abord parce qu'ils sont avant tout des lieux d'échanges. Ils permettent de rapprocher des membres des fonctions publique et militaire, des cadres de la société civile, des représentants de pays alliés et des élus de la Nation.

Ensuite parce que cette richesse humaine ainsi rassemblée est placée dans les conditions de qualité pour étudier, rechercher, analyser, réfléchir.

Servir son pays est une très belle mission, l'une des plus nobles qui soit. C'est le choix que vous avez fait en plaçant votre expérience et votre intelligence au service de notre réflexion sur la défense et la sécurité nationale.

Vous avez également fait le choix d'être des messagers, des ambassadeurs. La transmission est en effet au cœur du métier de vos instituts. Une transmission orientée d'abord vers les jeunes, mais diffusée également à l'ensemble de la société française, dans tout le territoire, ainsi qu'à l'étranger.

Une transmission qui ne se résume pas à une année de formation, mais qui doit se prolonger au-delà, par l'intermédiaire des associations d'auditeurs, dont le rôle essentiel mérite d'être souligné. C'est tout au long de vos carrières, de vos vies, que vous pourrez diffuser les messages essentiels forgés ici.

Je veux vous dire que je compte sur vous pour faire preuve d'innovation, pour sortir des sentiers battus, pour privilégier une réflexion décloisonnée. Pour contribuer aussi à donner à notre pays un temps d'avance dans la compréhension des évolutions du monde. Anticiper, c'est le meilleur des choix stratégiques.

Je compte sur vous pour former, sensibiliser, rayonner, car telle est la vocation de vos instituts. Telle est votre exigence. Je sais que c'est l'ambition portée par vos directeurs, le général de COURREGES et le préfet SCHOTT, à qui je renouvelle ici toute ma confiance

Par votre présence ici ce soir, chacune et chacun d'entre vous incarnez cet engagement au service de la France. Et en vous engageant, vous rendez hommage à l'engagement de ce qui vous ont précédé, et à l'engagement des femmes et des hommes qui, sur notre territoire et hors de nos frontières, agissent avec courage pour la défense de notre drapeau et la promotion de nos valeurs.

Je vous remercie.